

Communiqué de presse
1^{er} décembre 2025

Transition énergétique

Le parc solaire citoyen de Bon-Repos-sur-Blavet (22) est mis en service

CVE, producteur indépendant d'énergies renouvelables, Énergie Partagée, Enercoop Bretagne et la Communauté de Communes du Kreiz Breizh, annoncent la mise en service du parc solaire citoyen de Bon-Repos-sur-Blavet, situé dans les Côtes d'Armor, en Bretagne. Ce projet symbolise une nouvelle ère pour la transition énergétique : une énergie verte, locale et partagée, au service des territoires et de leur souveraineté énergétique.

Un délaissé routier transformé en source d'énergie durable pour le territoire



Après 8 mois de travaux, ce parc photovoltaïque de 10 350 panneaux, implanté sur un ancien délaissé routier de la RN 164, offre une seconde vie à ce site inutilisé.

Chaque année, il produira 6,6 GWh d'énergie verte, soit l'équivalent de la consommation électrique de 3 000 habitants.

L'énergie produite est injectée sur le réseau général, renforçant ainsi l'autonomie énergétique du

territoire.

Le respect de l'environnement est au cœur du projet. Des aménagements ont ainsi été prévus pour permettre la circulation de la petite faune, et un suivi écologique sera effectué pour observer la recolonisation de la flore et de la faune pendant les 10 premiers trimestres d'exploitation.

Plus de 6 millions € d'investissements porté par CVE, Énergie Partagée Enercoop Bretagne et la Communauté de Communes du Kreiz Breizh via SASU Énergies Renouvelables Kreiz Breizh

Ce projet, d'un investissement de 6,2 millions €, se distingue par une gouvernance partagée : **60% du capital est détenu par CVE**, les **40% restants par des acteurs publics et citoyens**, dont **EPI (15%), Enercoop Bretagne (15%), et la SASU Énergies Renouvelables Kreiz Breizh (10%)**.

Au-delà de la production d'énergie verte, le parc photovoltaïque va générer des retombées économiques notables pour le territoire : dividendes, loyer pour la commune et taxes sur la production d'énergie, estimées à **plus de 945 000 € sur 30 ans**, qui seront **allouées à des aménagements locaux**. Par ailleurs, la société consacrera chaque année une enveloppe de 6 000€ destinée à des actions locales pour la transition écologique (sensibilisation, économies d'énergie, etc.).

Pour **Erwan Boumard, Directeur général d'Énergie Partagée**, « La démarche du parc solaire de Bon-Repos-sur-Blavet est vertueuse : des acteurs publics et citoyens sont parties prenantes de la gouvernance

et du financement, et l'installation est implantée sur un terrain dégradé impropre à d'autres usages. L'exemplarité du projet lui a permis d'obtenir le Label Énergie Partagée, soutenu par l'Ademe, le seul label qui garantit la qualité d'un projet d'énergie renouvelable. »

Pour **Sandra Le Nouvel, Présidente de la CCKB**, « La CCKB dispose de compétences reconnues pour s'emparer de ce sujet et peut s'appuyer sur des équipes engagées de longue date dans le développement des énergies renouvelables. Les politiques locales portées par la CCKB ont pour but de lutter contre les fractures sociales. L'enjeu est de s'assurer que notre territoire puisse bénéficier concrètement des retombées économiques des projets d'énergie, et en particulier de cette première centrale photovoltaïque au sol sur notre territoire. »

« Nous sommes heureux de participer à ce projet photovoltaïque sur un délaissé routier, à quelques kilomètres de Trémargat, le siège social de notre coopérative. Outre la participation de la communauté de communes et demain, on l'espère, des citoyens, cette centrale permettra de financer chaque année des actions en faveur de la transition énergétique et environnementale. » ajoute **Nicolas Debray, Directeur Général d'Enercoop Bretagne**.

Un modèle local, reproductible et porteur d'avenir

Le parc solaire de Bon-Repos-sur-Blavet illustre un modèle vertueux et reproductible, fondé sur trois piliers essentiels :

- **L'optimisation foncière**, avec la reconversion d'un site inutilisé ;
- **La production locale d'énergie verte** répondant aux besoins du territoire ;
- **L'implication citoyenne**, gage de durabilité et de transparence.

Sylvain Legrand, directeur général de CVE Solar, souligne : « Après le parc PV de Loudéac dans les Côtes d'Armor, il s'agit du 2ème parc solaire au sol de CVE en Bretagne. Continuer à développer l'énergie solaire est une réponse concrète face aux enjeux climatiques et de souveraineté énergétique. À Bon-Repos-sur-Blavet, comme sur tous nos projets, nous construisons des projets énergétiques responsables, localement ancrés et partagés, au service du bien commun ».

A propos de CVE

Entreprise à mission depuis 2022, CVE est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, multi-pays et multi-énergies (solaire, biogaz et hydrogène). Le groupe développe, finance et construit des centrales solaires, des unités de méthanisation et de production d'hydrogène pour les exploiter en propre dans la durée. L'objectif de CVE est de créer les modèles énergétiques de demain en produisant des énergies renouvelables locales pour répondre aux besoins des collectivités, des entreprises et du monde agricole dans un modèle de vente directe de l'énergie. C'est au travers de son offre d'énergie verte RespeeR que CVE déploie cette approche du marché. CVE est certifié ISO 9001 et ISO 14001. Basé à Marseille, CVE s'appuie en France sur une équipe de 350 collaborateurs répartis dans 8 bureaux régionaux afin d'être au plus proche des territoires. A l'international, le groupe est implanté au Chili, aux Etats-Unis, en Afrique du Sud et en Espagne. CVE emploie aujourd'hui 500 salariés et prévoit un parc de 2,5 GW d'ici 2027. L'entreprise est également certifiée "B Corp", prestigieux label RSE, et rejoint ainsi une communauté d'entreprises internationales respectant des normes sociales et environnementales très élevées. Pour plus d'informations : <http://www.cvegroup.com/>

Contact presse CVE

Stéphanie Kanoui – 0611660050 – stephanie@agencethedesk.com

A propos d'Enercoop Bretagne

Enercoop Bretagne est la coopérative régionale bretonne du réseau Enercoop, fournisseur d'électricité 100 % renouvelable et acteur majeur de la transition énergétique citoyenne. Comme l'ensemble des 13 coopératives régionales du réseau, elle s'inscrit dans un modèle unique en France : un opérateur de l'Économie Sociale et Solidaire qui privilégie le circuit court de l'énergie en s'approvisionnant directement auprès de producteurs d'électricité renouvelable, et une gouvernance citoyenne impliquant fortement les habitant·es des territoires.

Créée en 2013, Enercoop Bretagne commercialise l'électricité verte d'Enercoop auprès des particuliers, professionnels et collectivités de la région. Fidèle aux valeurs du projet Enercoop, elle œuvre pour une réappropriation citoyenne de l'énergie, la coopération, la transparence et la construction collective d'un modèle énergétique durable et démocratique en Bretagne. Elle participe activement au développement de nouveaux moyens de production locaux — photovoltaïque, éolien et hydroélectrique — en étroite collaboration avec les habitant·es et les collectivités territoriales. Contact presse : communication@bretagne.enercoop.fr

À propos d'Énergie Partagée

Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées. Énergie Partagée a créé et attribue le Label Énergie Partagée. Soutenu par l'Ademe, ce label distingue les démarches de développement d'énergie renouvelable particulièrement vertueuses pour les territoires. Il évalue la démarche citoyenne des projets candidats sur 15 critères détaillés répartis sur 5 axes essentiels : intérêt territorial, dynamique locale, finance éthique et citoyenne, gouvernance partagée, et écologie. (en savoir plus : <https://energie-partagee.org/label>) Reconnu Entreprise solidaire d'utilité sociale et labellisé Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne de plus de 7600 actionnaires citoyens. Depuis sa création en 2010, Énergie Partagée a financé à hauteur de 50 millions d'euros plus de 190 projets, pour partie en développement ou en chantier. Plus d'info : www.energie-partagee.org Contact presse : quentin.marechal@energie-partagee.org